

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité du Règlement.

LES FINANCES—LA POLITIQUE RELATIVE À L'INFLATION ET AUX TAUX D'INTÉRÊT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'interviens en fin de soirée pour parler d'une question et d'une réponse qui figurent au hansard du 5 décembre 1980, à la page 5403. Je posais au vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) la question suivante:

Je me demande si le ministre est enfin disposé à avouer que sa politique consiste à accroître la part fédérale du produit national brut au cours des deux prochaines années, et à financer cet accroissement par de nouveaux emprunts qui ne font qu'accroître les anticipations inflationnistes et les taux d'intérêt...

Voici quelle a été la réponse du ministre:

Madame le Président, le député part de l'hypothèse que nous allons augmenter notre part du produit national brut... Évidemment, cela n'est pas vrai. Je

L'ajournement

conseille au député de jeter un coup d'œil aux prévisions: il constatera que pour la période extrapolée qui se terminera en 1983-1984 la part du gouvernement dans l'économie restera au même niveau que l'an passé.

J'ai pris le ministre des Finances au sérieux. Au cas où j'aurais été dans l'erreur, j'ai suivi la suggestion du ministre et j'ai vérifié les dossiers. Il n'existe qu'une seule source d'information sur les intentions du gouvernement au sujet de sa part du produit national brut. Je l'ai trouvée, non pas dans le hansard, malheureusement, mais dans les annexes des documents budgétaires qu'on appelle maintenant le document parlementaire n° 321-1/306A, dont il est question dans les *Procès-verbaux* n° 82 du 28 octobre 1980.

Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je vais citer quelques-uns des chiffres qui s'y trouvent. Au lieu de les citer tous, j'aimerais que le tableau n° 1.3, total des dépenses soit imprimé au hansard; autrement je serai forcé de tout lire. Ai-je votre permission, monsieur l'Orateur?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): D'accord.

[Note de l'éditeur: Le tableau suit.]

TABLEAU 1.3
TOTAL DES DÉPENSES

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
	(Millions de \$)				
Dépenses budgétaires	51,534	59,350	66,640	73,725	81,215
(variation en %)	(8.6)	(15.2)	(12.3)	(10.6)	(10.2)
(% du PNB)	(19.8)	(20.9)	(21.2)	(20.5)	(20.1)
Prêts, apports en capital et avances	1,428	600	985	1,000	1,060
(variation en %)	(29.6)	(-58.0)	(64.2)	(1.5)	(6.0)
Total des dépenses	52,962	59,950	67,625	74,725	82,275
(variation en %)	(9.1)	(13.2)	(12.8)	(10.5)	(10.1)
(% du PNB)	(20.3)	(21.1)	(21.5)	(20.8)	(20.3)
Service de la dette publique	8,524	10,400	12,350	14,375	16,200
(variation en %)	(20.8)	(22.0)	(18.8)	(16.4)	(12.7)
(% du PNB)	(3.3)	(3.7)	(3.9)	(4.0)	(4.0)
Total des dépenses, sans service de la dette publique	44,438	49,550	55,275	60,350	66,075
(variation en %)	(7.1)	(11.5)	(11.6)	(9.2)	(9.5)
(% du PNB)	(17.1)	(17.5)	(17.5)	(16.8)	(16.3)
PNB nominal ⁽¹⁾ —\$ milliards	260.3	283.5	315.0	359.4	404.7
(variation en %)	(13.3)	(8.9)	(11.1)	(14.1)	(12.6)

⁽¹⁾ PNB de l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice correspondant.

M. Bosley: Monsieur l'Orateur, ce tableau donne en particulier les chiffres suivants: Les dépenses totales et, sous cette rubrique, ce qu'elles représentent en pourcentage du PNB de 1979-1980 à 1983-1984. Les pourcentages sont de 20.3 p. 100, 21.1 p. 100, 21.5 p. 100, 20.8 p. 100 et 20.3 p. 100. Je répète les propos du ministre:

Je conseille au député de jeter un coup d'œil aux prévisions: il constatera que pour la période extrapolée qui se terminera en 1983-1984, la part du gouvernement... restera au même niveau...

Effectivement, si on s'en tient uniquement aux données du tableau, c'est-à-dire pour la dernière année des prévisions, la part prévue du gouvernement restera la même que l'an passé.

Mais il est faux de prétendre qu'elle le restera pour toute la période. Voilà pour le premier point.

M. Evans: C'est exact.

M. Bosley: Je renvoie les députés au tableau car il se passe d'explication.

Voyons en deuxième lieu comment le gouvernement tient sa comptabilité. Le deuxième tableau à inclure est le tableau 4.1 du même document intitulé: Projections financières—Comparaison entre les Comptes nationaux et les Comptes publics.

[Note de l'éditeur: Le tableau suit.]